

LE CONCEPT DE 'FRANCISME' EN LEXICOGRAPHIE/LEXICOLOGIE QUÉBÉCOISE, OU : COMMENT L'OBJECTIVER ?

André Thibault

Université de Paris Sorbonne (Paris-IV)

A todos los desarraigados

1. Introduction

Chaque fois que je retourne au Québec, dont je suis originaire mais que j'ai quitté depuis plus de vingt ans, je suis frappé de découvrir qu'un certain nombre de mots qui dans mon enfance auraient été considérés sans hésitation par la plupart des Québécois comme propres au français « de France » se sont aujourd'hui répandus dans l'usage courant. Alors que naguère on ne parlait que de *bicyclettes* (ou, plus familièrement, de *bicycles*), il est tout à fait normal aujourd'hui d'entendre *vélo* dans l'usage des jeunes Québécois ; et les *grands-papas* et *grands-mamans* de jadis sont désormais des *papis* et des *mamies* (mots qu'encore aujourd'hui j'ai beaucoup de peine à utiliser). Certains lexèmes très familiers, voire vulgaires, jouissent d'une faveur particulière : *con* et toute sa famille dérivationnelle (*connerie*, *connard*, *déconner*, *déconnage*, etc.) étaient à peu près inexistantes au Québec jusqu'aux années soixante ; ils se sont répandus aujourd'hui, tout comme *dégueulasse*, *bouffe* ou *bouffer*.

À vrai dire, le phénomène des mots courants en français de France mais inusités ou d'une fréquence beaucoup plus basse en français du Québec a déjà été appréhendé par la communauté des linguistes (v. entre autres Verreault 1996 et Wauthion 2001) ; je ferai d'abord une brève présentation historique de la problématique, pour ensuite proposer une nouvelle façon d'approcher le phénomène des francismes d'un point de vue plus largement lexicologique que strictement lexicographique, en distinguant deux points de vue : diachronique et synchronique.

2. Bref historique du concept et de son application en lexicographie

Le concept de francisme en lexicographie francophone a été lancé par Franz Josef Hausmann en 1986 dans un article consacré aux dictionnaires du français hors de France. Parallèlement au terme de *bruticisme*, désignant des mots propres à l'anglais de Grande-Bretagne mais inusités aux États-Unis, Hausmann écrit : « Pour le français de France, par exemple, il

s'agirait des francismes, terme qu'on ne trouve encore dans aucun dictionnaire. » (1986 : 8). Il définit brièvement les francismes comme étant « des mots français usuels en France, mais peu courants au Québec » (1986 : 7).

Le concept devait ensuite connaître une fortune certaine, car deux dictionnaires de français québécois non-différentiels (c'est-à-dire incluant à la nomenclature tout le lexique français employé au Québec, et pas seulement les québécismes) allaient prendre une double décision qui a fait couler beaucoup d'encre : d'une part, signaler les francismes par une marque d'usage, et d'autre part, supprimer le marquage diatopique pour les québécismes. Il s'est agi d'abord du DFPlus 1988, puis ensuite du DQA 1992 (v. Thibault 1993). Ces partis-pris théoriques avaient provoqué à l'époque de violentes réactions, la plupart de nature idéologique : de nombreux puristes québécois avaient regretté l'absence de marquage diatopique pour les québécismes. Cette réaction est une banale conséquence de l'insécurité linguistique dont souffrent la plupart des locuteurs de franco-québécois et je ne vais pas m'y attarder (mais v. Thibault 2008). En revanche, le marquage des francismes avait surtout fait réagir les linguistes-lexicographes ou métalxicographes. Voici essentiellement les deux types de critiques relevés :

- la plupart des mots (mais pas tous) présentés comme propres au français de France s'utilisent ailleurs en francophonie et ne sont donc pas uniquement des « francismes » ;
- les mots présentés par ces dictionnaires comme des francismes ne sont pas nécessairement inconnus ou inusités par tous les Québécois et dans toutes les circonstances énonciatives.

Je ne vais pas m'attarder sur le premier point ; certains des mots marqués comme « francismes » connaissent effectivement une diffusion limitée à l'Hexagone, voire à un sous-ensemble de l'Hexagone, mais d'autres sont bien évidemment diffusés dans toute la francophonie d'Europe, voire au-delà. Pour bien rendre compte de ce phénomène, il faudrait traiter les mots au cas par cas, et bien étudier toute la documentation disponible (mais les régionalismes négatifs sont toujours les moins bien connus). Mentionnons seulement au passage que le projet Franqus de l'Université de Sherbrooke élabore depuis quelques années un dictionnaire de français québécois standard qui offre aux lecteurs un double marquage : « FQ » pour les québécismes, et « FE » (c'est-à-dire, « français d'Europe ») pour ce qui avait été appelé jusqu'à maintenant « francisme ».

C'est sur le second point que j'aimerais revenir. Les équipes rédactionnelles chargées du marquage des francismes dans le DFPlus 1988 et le DQA 1992 n'ont pas vraiment

explicité, dans l'introduction de leur dictionnaire ou dans des publications ou autres communications, la démarche qu'ils avaient suivie pour décréter qu'un mot méritait un tel marquage. Tout laisse croire que chaque rédacteur s'est tout simplement basé sur sa compétence idiolectale. Est-ce que cela veut dire que ce marquage est totalement dépourvu de valeur ? Je ne crois pas qu'il faille aller jusque là ; il ne faut tout simplement pas lui reconnaître une représentativité de portée générale. Par exemple, lorsqu'on lit dans le DQA 1992 que le mot *week-end* a été considéré comme un « francisme », il ne faut pas croire que cela est valable pour l'ensemble des Québécois, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours : cela veut seulement dire qu'un rédacteur québécois, en l'occurrence Jean-Claude Boulanger, professeur à l'Université Laval (Québec), a jugé en 1992 que ce mot, pour son sentiment linguistique à lui, était propre au français de France et n'appartenait pas vraiment au français du Québec. Ce n'est pas une donnée négligeable en soi ; l'erreur consisterait simplement à lui reconnaître plus de représentativité qu'elle n'en mérite.

Est-ce à dire que le fait que les francismes aient été mal identifiés dans ces deux dictionnaires autorise à considérer que le concept en lui-même est inopérant ? Faut-il se débarrasser du concept de francisme sous prétexte que les perceptions subjectives de chaque locuteur de franco-québécois ne pourront jamais coïncider parfaitement pour l'ensemble des mots considérés ? Je ne crois pas. Il me semble qu'il faut, d'une part, distinguer une approche diachronique et une approche synchronique du problème ; d'autre part, admettre que le statut de francisme d'un mot donné peut passer d'une étape initiale de xénisme total à une étape finale de mot entièrement intégré, tout en passant graduellement par toutes les étapes intermédiaires. C'est aussi une manière de dire qu'il faut passer de la lexicographie à la lexicologie.

3. Distinction diachronie ≠ synchronie

Il convient ici d'établir un parallèle avec la théorie des emprunts – car à vrai dire, un francisme n'est rien d'autre qu'un cas particulier d'une situation plus générale qui est celle des emprunts qui se font à l'intérieur des variétés régionales d'une même langue d'abord¹,

¹ Les échanges qui se font d'une variété régionale à une autre font partie d'une dynamique universelle qui n'a rien de particulier au français québécois (v. Chambon 1997 et 2004). En France même, les grandes capitales régionales diffusent leurs innovations ou imposent le maintien de certains archaïsmes à leurs zones d'influence ; dans certains champs sémantiques tels celui de la gastronomie (mais pas seulement), la dérégionalisation peut toucher de nombreux lexèmes. Inversement, bien sûr, Paris est le centre de diffusion numéro un à l'échelle du pays d'une part, et à l'échelle de toute la francophonie d'autre part, et peut aussi servir de courroie de transmission pour la diffusion pan-francophone de mots qui n'étaient à l'origine que des régionalismes

catégorie qui elle-même n'est qu'un cas particulier d'une situation plus générale qui est celle des emprunts que se font les langues entre elles, quel que soit leur degré d'éloignement génétique et typologique.

Prenons le concept d'anglicisme. Il est bien entendu que pour les spécialistes de lexicologie historique du français, *redingote* et *paquebot* sont des anglicismes, c'est-à-dire des mots qui résultent de l'imitation / adaptation d'un mot anglais. Le fait que leur introduction en français soit assez ancienne et que plus personne ne les perçoive ainsi de nos jours ne change rien à l'affaire : leur origine sera toujours la même. En revanche, des emprunts plus récents, comme le verbe *podcaster*, sont encore perçus en synchronie par les locuteurs comme des anglicismes ; ils sont même susceptibles de se heurter à des réactions de rejet de la part de certains locuteurs. On voit bien que le mot *anglicisme* s'utilise ici avec un tout autre sens.

Jusqu'à un certain point, on peut considérer que les francismes du franco-québécois peuvent être interprétés de la même façon. Je propose de distinguer soigneusement le concept de francisme en diachronie du concept de francisme en synchronie ; je vais définir ci-dessous chacune de ces deux catégories, et tenter de proposer des outils pour identifier les lexèmes qui peuvent être considérés comme appartenant à chacune d'entre elles.

3.1. Le francisme en diachronie

Il convient de revenir ici un peu sur l'histoire du français québécois. La base historique de cette variété remonte à l'époque coloniale, c'est-à-dire, plus précisément, à une période d'environ un siècle s'étendant du milieu du 17^e au milieu du 18^e siècle. Une koiné s'est vite formée à partir des différentes variétés diastratiques et diatopiques de français pratiquées à cette époque dans ce qui s'appelait alors la Nouvelle-France. Puis, la colonie est tombée aux mains des Britanniques à l'issue de la Bataille des Plaines d'Abraham (Québec, 13 septembre 1759) ; enfin, en 1763, par le Traité de Paris, la Nouvelle-France s'est retrouvée officiellement sous mandat britannique. S'est alors ouverte une nouvelle période où les contacts entre Canadiens francophones et Français de Métropole ont connu une brusque interruption. Le modèle linguistique métropolitain, avec lequel les habitants de la Nouvelle-France étaient restés en contact suivi pendant tout le régime français, s'est évanoui du jour au lendemain et ce n'est qu'environ un siècle plus tard que des navires français ont à nouveau été

d'extension très réduite. Les « francismes » du français canadien ne sont qu'une manifestation parmi tant d'autres de cette dynamique générale. Exceptionnellement, les mots peuvent aussi sauter d'une périphérie à l'autre (cas du vocabulaire du hockey sur glace d'origine canadienne en Suisse romande, v. Thibault 1996).

autorisés à venir au Canada. Pendant plusieurs décennies, les seuls contacts avec ce qu'était devenu alors le français post-révolutionnaire en France se sont faits à travers les livres (ce qui ne concerne donc que la langue écrite, et une toute petite proportion de la population), et graduellement aussi par le biais de quelques ecclésiastiques français « importés » par le clergé catholique canadien-français qui ont joué un certain rôle dans la formation des élites québécoises au 19^e siècle (facteur qui peut donc avoir influencé aussi la langue parlée). Au siècle suivant, à travers la presse, la littérature, l'accès de plus en plus large à l'instruction, l'apparition de la radio et de la télévision, les deux grands conflits mondiaux, l'avènement du tourisme et l'arrivée d'immigrants originaires de France, le contact avec le français de métropole s'est rétabli.

Je propose donc, par rapport à ce qui vient d'être passé en revue, de distinguer deux grands ensembles à l'intérieur du lexique du franco-québécois :

- un stock lexical *hérité*, c'est-à-dire transmis directement de la métropole à la Nouvelle-France à l'époque coloniale (1608-1759) ;
- un stock d'unités lexicales originaires de France mais s'étant diffusées au Canada à une époque postérieure à la fin du régime français, soit 1759. Ce sont ces mots que je propose d'appeler *francismes* dans une optique diachronique.

Illustrons ce propos à l'aide de quelques exemples. Je précise d'entrée de jeu que pour trouver des francismes, il faut chercher des innovations relativement récentes du français de France (c'est-à-dire, grosso modo, postérieures à 1760), puisqu'il s'agit de relever des lexies qui ne peuvent pas faire partie du stock lexical hérité du franco-québécois traditionnel.

3.1.1. *doigt(s) de pied*

Nous avons là une lexie d'apparition relativement récente en français de métropole (dp. 1857 dans Frantext), qui concurrence toutefois de plus en plus *orteil*. Voici le marquage qu'accordent les dictionnaires récents à cette lexie : « on dit parfois » Lar 1961 ; « on dit souvent » LarL 1972 ; « expression familière, courante, tandis qu'*orteil* appartient à un style plus sérieux » Dupré 1972 ; « on peut dire » Hanse 1983 ; « cour[ant] » GR 2008 ; « fam[ilier] » NPR 2008.

En fait, *doigt(s) de pied* aurait d'abord été un régionalisme nord-oriental qui s'est diffusé hors de sa sphère d'origine aussi tard qu'au 20^e siècle (v. Chambon 1991 et FEW 25,

381a et note 32). Voici le détail des attestations relevées dans Frantext, par tranches de vingt ans :

doigt(s) de pied (total des attestations : 123)

1851-1870 : 1	1931-1950 : 32
1871-1890 : 6	1951-1970 : 19
1891-1910 : 9	1971-1990 : 21
1911-1930 : 6	1990-2010 : 29

Il est clair qu'un tel mot, à l'origine un régionalisme de l'Est galloroman (alors que les colons qui partaient pour le Nouveau Monde venaient plutôt du Grand Ouest) encore relativement peu répandu au 19^e siècle ne peut pas appartenir au stock lexical hérité ; il s'agit pour l'histoire du franco-qubécois d'un francisme (indépendamment du fait qu'il puisse ou pas avoir commencé à se diffuser au Québec, ce qui est une autre question).

3.1.2. *yeux marron(s)*

En France, on a dit pendant des siècles *yeux bruns* ; puis, à une époque relativement très récente, on s'est mis à dire plutôt *yeux marrons*. Voici les données fournies par Frantext :

- *yeux bruns* : 187 att., de 1592 (Montaigne) à 1993 (Jacqueline de Romilly). Détail par tranches depuis 1877 : de 1877 à 1945 : 90 ; de 1946 à nos jours : 44.
- *yeux marron(s)* : 42 attestations au total ; *yeux marron* : 33 att., de 1877 (Zola, *L'Assommoir*) à 1997 (Patrick Rambaud, *La Bataille*) ; *yeux marrons* : 9 att., de 1893 (Paul Bourget, *Cosmopolis*) à 1973 (Jean-Patrick Manchette, *Morgue pleine*). Détail par tranches : de 1877 à 1945 : 22 att. ; de 1946 à nos jours : 20 att.
- Rapport *yeux bruns* / *yeux marron(s)* avant 1877 : 100/0
- Rapport de 1877 à 1945 : 90 pour 22, donc 80,4/19,6
- Rapport de 1946 à nos jours : 44 pour 20, donc 68,8/31,2

On voit donc que l'emploi de *marron* pour se rapporter à la couleur des yeux est d'apparition très récente en France (1877) mais qu'il tend à s'imposer de plus en plus pendant tout le 20^e siècle aux dépens de *brun*. La conclusion ici est claire : *yeux marron(s)* est un francisme (d'un point de vue diachronique) pour les locuteurs de franco-qubécois. Il ne peut pas faire partie du stock lexical hérité, et sa diffusion en français québécois ne peut que s'être faite avec un sérieux décalage. Toutefois, quoi qu'il en soit de son statut de francisme en synchronie (qui peut évoluer au cours du temps, et auquel on reviendra ci-dessous), il restera toujours un francisme du point de vue diachronique.

3.2. Le francisme en synchronie

S'il s'agit maintenant, non plus d'établir la date de première attestation d'une innovation du français de métropole postérieure à la perte de la Nouvelle-France (opération qui est relativement aisée à mener de nos jours grâce, d'une part, aux dictionnaires historiques et, d'autre part, aux bases de données textuelles), mais bien d'évaluer jusqu'à quel point un mot mérite aujourd'hui, au moment où l'on se parle, d'être considéré comme un francisme en synchronie, l'approche est différente. Là où les lexicographes se sont contentés, faute de temps et de moyens, de se fier à leur compétence de locuteurs natifs, il faut évidemment exploiter à fond les ressources textuelles pour recueillir des données objectives sur la pénétration de chaque mot dans l'usage québécois. Je vais reprendre ci-dessous les deux exemples vus précédemment et montrer comment on peut combiner diachronie et diatopie pour mieux décrire la diffusion des types lexicaux dans le temps et dans l'espace ; mais avant tout, j'aimerais proposer ceci comme définition du francisme en synchronie : « unité lexicale dont la fréquence relative en franco-québécois est beaucoup plus faible qu'en français de France ». On comprendra que cette définition, contrairement à celle du francisme en diachronie, est beaucoup plus dépendante des circonstances énonciatives, du genre textuel, etc. ; on comprendra aussi qu'un mot qui est considéré comme un francisme à une époque donnée ne l'est plus nécessairement à une autre, ou que le jugement sur son statut peut varier d'un locuteur à l'autre. On retrouve là le parallélisme avec la situation, par exemple, des anglicismes (lorsque l'on entend ce mot au sens de « unité lexicale perçue par les locuteurs comme étrangère ou encore imparfaitement intégrée à la langue »).

3.2.2. yeux bruns vs. yeux marron(s)

Je renvoie à Thibault 2007 pour le détail des statistiques ; voici l'essentiel des informations que j'avais réunies dans cet article, en valeurs relatives, pour *yeux bruns* vs *yeux marron(s)*

Frantext avant 1877 :	100/0	Frantext de 1877 à 1945 :	80,4/19,6
Cédérom <i>Actualité Québec</i> :	98,6/1,4	Frantext de 1946 à nos jours :	68,8/31,2
Québétext :	95,7/4,3	Cédérom <i>Le Monde</i> :	48,9/51,1
Suistext :	80,8/19,2	Europresse.com :	33,5/66,5

3.2.1. orteil vs. doigt de pied

Je renvoie à nouveau à Thibault 2007 pour le détail des statistiques ; voici l'essentiel des informations à retenir, présentées en valeurs relatives, pour *orteil(s)* vs. *doigt(s) de pied* :

Frantext jusqu'à 1800 :	100/0	Suistext :	88,2/11,8
Actualité Québec :	97,8/2,2	Frantext 20 ^e siècle :	86,3/13,7
Québétext :	95,7/4,3	Europresse.com (1983-2004) :	79,4/20,6
Frantext 19 ^e siècle :	94,4/5,6	Cédérom <i>Le Monde</i> (dp. 1987) :	76,3/23,7

Des relevés numériques de ce genre, mais aussi des démarches de statistique lexicale beaucoup plus élaborées (on pense entre autres aux travaux de Peter Blumenthal), sont les seuls moyens de démontrer de manière objective qu'un mot peut être considéré, à une époque donnée, dans une région donnée et dans un genre textuel donné, comme étant affecté d'une fréquence beaucoup plus basse que dans un corpus témoin.

3.2.3. Google 2010

Il est relativement facile aujourd'hui de vérifier la fréquence relative de paires de géo-synonymes dans Google. En voici deux exemples :

3.2.3.1. *orteils* / *doigts de pied*

Dans Google.ca (version canadienne-française de Google) :

- recherche avancée, pages « Canada », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la forme *orteils* dans la case « expression exacte » : env. 36.600 pages
- recherche avancée, pages « Canada », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la séquence *doigts de pied* dans la case « expression exacte » : 123 pages

Ratio *orteils/doigts de pied* : 36.600 / 123, soit 99,7 / 0,3

Dans Google.fr (version franco-française de Google) :

- recherche avancée, pages « France », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la forme *orteils* dans la case « expression exacte » : env. 500.000 pages
- recherche avancée, pages « France », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la séquence *doigts de pied* dans la case « expression exacte » : env. 53.100 pages

Ratio *orteils/doigts de pied* : 500.000 / 53.100, soit 90,4 / 9,6

3.2.3.2. *yeux bruns* / *yeux marrons*

Dans Google.ca (version canadienne-française de Google) :

- recherche avancée, pages « Canada », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la séquence *yeux bruns* dans la case « expression exacte » : env. 14.200 pages
- recherche avancée, pages « Canada », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la séquence *yeux marrons* dans la case « expression exacte » : 12.500 pages

Ratio *yeux bruns* / *yeux marrons* : 14.200 / 12.500, soit 53,2 / 46,8

Dans Google.fr (version franco-française de Google) :

- recherche avancée, pages « France », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la séquence *yeux bruns* dans la case « expression exacte » : env. 39.700 pages
- recherche avancée, pages « France », « en français », « dans les 365 derniers jours » de la séquence *yeux marrons* dans la case « expression exacte » : env. 676.000 pages

Ratio *yeux bruns* / *yeux marrons* : 39.700 / 676.000, soit 5,5 / 94,5

Dans le premier cas, on peut objectivement considérer que *doigt de pied* est un véritable francisme pour les locuteurs de franco-québécois. Les statistiques sont assez spectaculaires, et viennent objectiver mon sentiment de locuteur natif.

En revanche, le deuxième cas est riche d'enseignements. À ma très grande surprise, en 2009-2010, le syntagme *yeux marrons* est en passe de devenir au Canada français aussi fréquent que *yeux bruns*. Une rapide vérification dans les sites web concernés m'a confirmé, d'abord, qu'il s'agissait bel et bien de sites canadiens-français dans la plupart des cas ; ensuite, que le mot apparaissait très souvent dans le contexte des cosmétiques, de la beauté, de la mode. Il s'agit en effet de champs sémantiques qui, de tout temps, se sont montrés particulièrement réceptifs aux emprunts (quelles que soient, du reste, les langues ou variétés de langues considérées). Je dois donc admettre que dans ce cas-ci, ma compétence idiolectale de locuteur natif ne reflète en rien la réalité langagière. D'où l'importance d'objectiver ses impressions à l'aide d'instruments informatiques ; ces derniers sont désormais à la portée de tous et on ne saurait s'en passer. La possibilité que certains d'entre eux (je pense aux bases de données textuelles telles que Frantext) offrent d'étudier le phénomène dans le temps permet même de dessiner un portrait assez précis de la chronologie de la pénétration d'une innovation originaire de l'Hexagone dans les pratiques discursives des Québécois.

4. Conclusion

J'ai présenté ici un concept, le francisme, dont l'application en lexicographie n'a pas été très bien reçue, et ce pour différentes raisons qui ne sont pas suffisantes à mes yeux pour justifier que l'on s'en débarrasse ; j'ai tenté de m'éloigner du champ miné de la lexicographie pour recentrer le problème dans le cadre plus abstrait de la lexicologie historique, où il m'a semblé que l'on peut intégrer le francisme dans un ensemble beaucoup plus large, ce qui permet de lui appliquer des méthodes et des raisonnements éprouvés. Puis, j'ai présenté deux façons d'envisager le francisme, sous un point de vue tour à tour diachronique et synchronique. Cela permet de réconcilier des positions qui pouvaient paraître à première vue diamétralement opposées. Pour résumer, on dira que le gallicisme en diachronie est un concept absolu, alors que le gallicisme en synchronie est, quant à lui, relatif et évolutif.

Me trouvant dans la situation particulière d'un Québécois ayant vécu loin de chez lui et au contact quotidien avec le français d'Europe depuis maintenant plus de vingt ans, je suis très bien placé pour observer *in vivo* les évolutions langagières au sein de cette synchronie élargie qui correspond, *grosso modo*, à un espace d'une génération. Comme je vais au Québec en moyenne une ou deux fois par année seulement, les évolutions langagières m'y apparaissent comme en accéléré ; je vois de nouvelles expressions apparaître, se répandre comme une traînée de poudre, puis retomber pour plusieurs d'entre elles dans un relatif oubli ; j'assiste à l'apparition de nouveaux anglicismes, dont certains auraient paru absurdes à tous il y a à peine dix ans (*bon matin* pour *bonjour*, calque de l'anglais *good morning*), ainsi qu'à l'avènement de nombreux francismes qui, peu à peu, se font une petite place dans le français des Québécois, jusqu'à perdre leur valeur marquée et devenir parfaitement invisibles.

Est-ce que cette vague de francismes contribue à rapprocher le franco-québécois du français d'Europe ? Un peu, certes, mais la situation n'est pas si simple. Les francismes acquièrent souvent une connotation différente une fois transplantés outre-Atlantique. L'interjection *merde !*, totalement inusitée quand j'étais enfant mais aujourd'hui assez répandue, est indéniablement moins vulgaire au Québec qu'en France ; un Québécois vraiment furieux s'écriera *maudite mardo !* De même, le substantif *bouffe* et son dérivé verbal *bouffer* font plutôt partie du français « branché » au Québec, car ils ont été importés par des Québécois relativement riches et grands voyageurs, amateurs de gastronomie française et de voyages en France. Ce ne sont pas des mots qui sont montés de la « base » pour aboutir aux classes supérieures ; ils ont connu au Québec, en fait, un parcours opposé à celui qui a été le

leur en France. Je pourrais m'étendre longuement sur cet aspect du problème ; je tenais seulement à le mentionner à la fin de cette contribution pour rappeler qu'il ne faut pas rester à la surface des choses et que les relevés informatisés qui ne traitent que des formes risquent de laisser dans l'ombre le problème des évolutions sémantiques, dénotatives et connotatives. Il serait très naïf de croire que le phénomène des francismes va déboucher à terme sur une convergence totale entre les deux variétés de français. Le francisme, en étant adopté par le franco-qubécois, s'y trouve intégré à des réseaux sémantiques pré-établis, au sein desquels son arrivée provoque des déplacements en chaîne et des réajustements. Seule une analyse fine de chaque champ sémantique concerné peut permettre de jeter un peu de lumière sur le phénomène.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAMBON, Jean-Pierre (1991). « À propos de *gros sous* et de *doigts de pied* chez Rimbaud ». *Parade sauvage : revue d'études rimbaldiennes*, 8, 9-15.
- CHAMBON, Jean-Pierre (1997). « Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique ? ». *LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 17, 33-53.
- CHAMBON, Jean-Pierre (2004). « Les centres urbains du Midi dans la francisation de l'espace occitan et leurs zones d'influence : esquisse d'une synthèse cartographique ». *Revue de linguistique romane*, 68, 5-13.
- DFPlus (1988). *Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique*. Éd. établie sous la responsabilité de A. E. Shiaty avec la collaboration de Pierre Auger et de Normand Beauchemin. Rédacteur principal : Claude Poirier, avec le concours de Louis Mercier et de Claude Verreault. Montréal : Centre Éducatif et Culturel.
- DQA (1992). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie et culture générale*. Rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, supervisée par Alain Rey. Saint-Laurent (Québec) : DicoRobert inc.
- DSR (1997). Thibault, André. *Dictionnaire suisse romand*. Genève : Éditions Zoé.
- DUPRÉ, Paul (1972). *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain. Difficultés / Subtilités / Complexités / Singularités*. Paris : Trévisé.
- FEW (1922-2002). WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. Bonn / Leipzig / Bâle : Teubner / Klopp / Zbinden, 25 vol.
- Franqus : *Français québécois d'usage standard*. <http://franqus.ca/projet/>
- GR (2008). *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Le Robert. Édition en CD-ROM.

- HANSE, Joseph (1983). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris-Gembloux : Duculot.
- HAUSMANN, Franz Josef (1986). « Les dictionnaires du français hors de France ». Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (éds.). *La lexicographie québécoise : bilan et perspectives*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 3-19.
- Lar (1961). *Grand Larousse encyclopédique*. Paris : Larousse, 1960-1964 (10 vol.).
- LarL (1972). *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*. Louis Guilbert, Robert Lagane, Georges Niobey (dir.). Paris : Larousse, 1971-1978 (7 vol.).
- NPR (2008). REY-DEBOVE, Josette ; Alain REY. *Le nouveau Petit Robert*, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris : Le Robert.
- THIBAUT, André (1993). Compte rendu du DFPlus 1988 et du DQA 1992. *Revue de Linguistique Romane* 57, 577-581.
- THIBAUT, André (1996). « Québécoismes et helvétismes : éclairages réciproques ». Thomas Lavoie (éd.). *Français du Canada – Français de France*. Tübingen : Niemeyer, 333-376 (*Canadiana Romanica* n° 12).
- THIBAUT, André (2007). « Banques de données textuelles, régionalismes de fréquence et régionalismes négatifs ». David Trotter (éd.). *Actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Aberystwyth 2004*. Tübingen : Niemeyer, I, 467-480.
- THIBAUT, André (2008). « Lexicographie scientifique et aménagement linguistique : l'expérience du *Dictionnaire suisse romand* ». Claudine Bavoux (dir.). *Le français des dictionnaires Ou Le français des (auteurs de) dictionnaires*. Bruxelles : De Boeck, 89-100.
- VERREULT, Claude (1996). « Inclusion, reconnaissance et identification des francismes dans les dictionnaires québécois ». Thomas Lavoie (éd.). *Français du Canada – Français de France*. Tübingen : Niemeyer, 199-208.
- WAUTHION, Michel (2001). « Le francisme est-il une notion lexicologique pertinente ? ». *Le français moderne*, LXIX, 1, 77-85.